

Image not found or type unknown



Deshéritage petits enfants

Par **Steph**, le **12/02/2010** à **10:57**

Bonjour,rnrnMes 2 grands parents paternels sont en maison de retraite depuis plusieurs années. Mon père est décédé, il y a 2 ans et "par leur faute" en quelques sortes.rnJe ne les ai pas vu, ni eu de nouvelles depuis plus de 5 ans.rnrnMa grand mère n'a jamais travaillé et mon grand père a une retraite trop petite pour régler la maison de retraite pour eux deux. Ils viennent de vendre leur maison et donc, on encore quelques années de répits pour régler leurs mensualités.rnrnMon père étant leur fils unique, il semblerait que se soit à ma mère (belle fille qu'ils ont totalement renié toute leur vie) et à moi de régler leurs maisons de retraite.rnrnDans ces conditions, je voulais savoir s'il existe des solutions pour être totalement déshérité de leurs vivants afin de ne plus du tout avoir de relation avec eux. Que se soit un héritage "classique" ou un héritage de frais.rnrnMerci pour votre aide